

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS

SEANCE DU 31 MARS 2010

795/10

L'an deux mille dix et le mercredi 31 mars à 18h 00, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

Présents :

Mmes Josiane BUCHACA, Joséphine GROLEAU, Marion MAERTEN, Monique MOLINIER, Christine PINOL, MM. Christian ALLEMANY, Jean AUGÉ, Robert BAISSÉ, Gérard BARO, Gérard BARRAU, André BARTHES, Gérard BELLOC, Stéphan BOYER, Oliver BRUN, Bernard CHAUD, Adam DA SILVA, Norbert ETIENNE, Claude EXPOSITO, Jean-Claude FADAT, Francis FORTE, André FRETAY, André GALINIER, Jacques GARRIGA, José GINER, Michel GUIRAO, Alain HUC, Christian JANTEL, Bruno JULIEN, Yves LAUGE, Jean-Yves LE BOZEC, Michel LOUP, Jean-Louis MADALLE, Jean-Baptiste MAJORY, Michel MAS, Pierre PENALVA, Ansiou REVALOR, Guy ROUDIER, Alain RYAUX, Alain SENEGAS, Michel TRINQUIER, Michel UNAL.

29 AVR. 2010

Absents excusés :

Mme Michèle DERSON, Géraldine KERVELLA,
MM. Jean-Michel BONNAFOUX, Guilhem BONNARIC, Louis BORRAS, Marcel BUISSON, Charles HEY, Pierre MARHUENDA, Alain MICHEL, Serge PUJOL, Gérard ROQUES, Michel TRILLES, Denis TUR, Claude VISTE.

Service Courrier

Objet : Adoption du compte administratif et du compte de gestion 2009

Monsieur le Président expose le détail du Compte Administratif 2009 qui se présente comme suit :

LIBELLE	NATURE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
RECETTES	Autorisations budgétaires	13 305 406,97	23 921 900,75	37 227 307,72
	Titres émis	5 801 002.05	21 831 083.64	27 632 085.69
	Réduction de titres		72 418.28	72 418.28
	Recettes nettes	5 801 002.05	21 758 665.36	27 559 667.41
	ICNE	46 414.77		
	TOTAL	5 847 416.82		
DEPENSES	Autorisations budgétaires	13 319 249,86	23 873 796,00	37 193 045.86
	Mandats émis	5 130 293.80	22 601 243.65	27 731 537.45
	Réduction de mandats	1 017.60	3 342.07	4 359.67
	Dépenses nettes	5 129 276.20	22 597 901.58	27 727 177.78
	Reste à réaliser (pour information)	314 876.53		
RESULTAT DE L'EXERCICE 2009	Déficit		839 236.22	
	Excédent	718 140.62		
	Déficit Clôture 2008	624 534.49		
	Excédent 2008 (-c/1068)		1 922 840.69	
RESULTAT 2009	Déficit			
	Excédent	93 606.13	1 083 604.47	

Il présente ensuite le Compte de Gestion 2009 du SICTOM établi par le Receveur syndical.

Il précise que le Compte Administratif et le Compte de Gestion établi par le Receveur syndical sont en tous points semblables.

Monsieur le Président sollicite l'avis du Comité Syndical sur cette question.

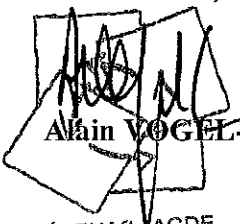
Aucun délégué syndical ne désirant intervenir, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président se retire de la salle des séances avant qu'il ne soit procédé au vote du Compte Administratif du SICTOM et du Compte de Gestion du Receveur syndical.

Monsieur Michel MAS, élu en qualité de Président de séance, soumet au vote pour approbation le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2009 du Syndicat.

A l'issue du vote, le Compte Administratif du Président et le Compte de Gestion du Receveur syndical pour l'année 2009 sont adoptés à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jour, mois et an susdits.

Le Président,

Alain VOGEL-SINGER
PÉZENAS AGDE
SICTOM